

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration - Lundi 22 février 2016**

**Représentation à Territoires Citoyens**

L'an deux mil seize, le vingt-deux février, les membres du Conseil d'administration du Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se sont réunis au centre social La Passerelle de Carros à partir de 16h30. Ils ont examiné le projet de délibération concernant la représentation du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur à Territoires citoyens, réseau des Conseils de développement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La réunion du Conseil d'administration était présidée par Mme. Françoise Simon, assistée d'une secrétaire de séance, Mme Nicole Trevet.

Après avoir rappelé :

- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 2 mars 2013 prévoient que « Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association » ;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015 a régulièrement désigné les neuf membres du Conseil d'administration ;
- la description de l'association Territoires Citoyens, réseau régional des Conseils de développement
- le montant de la cotisation s'élevant à 150,00 € pour l'année 2016

Il est proposé :

- d'adhérer à l'association Territoires Citoyens et d'autoriser le trésorier de l'association à effectuer toutes les démarches en ce sens ;
- de nommer un représentant titulaire et un représentant délégué.

Après recueil des candidatures, il est décidé ce qui suit :

Délibération :

**Le Conseil d'administration autorise l'adhésion à Territoires citoyens et nomme ses deux représentants :**

- **M. René Perier, représentant titulaire**
- **M. Ivan Martouzet, représentant délégué**

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire de séance.

La présidente de séance  
Françoise Simon

La secrétaire de séance  
Nicole Trevet

